

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2942**

### Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Sciences pour l'ingénierie mention techniques électroniques et communications spécialité communications et techniques pour le multimédia

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président d'université, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1967)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien supérieur polyvalent dans ce domaine d'ingénierie gère les flux d'information de façon informatisée et structurée pour développer des contenus de communication interne et externe ainsi que pour constituer un fond documentaire au service de la stratégie fixée par la direction de l'entreprise. Il met en œuvre tout moyen de communication visant à faciliter les relations de l'entreprise avec son environnement. Il prend part au choix concernant l'installation et l'exploitation des réseaux et des bases de données.

Il développe des contenus d'information en fonction des orientations fixées, structure les documents qu'ils contiennent en vue d'en faciliter l'accès et l'utilisation. Il choisit les supports (cédérom, page web, audiovisuel) appropriés aux besoins et aux attentes des usagers. Lors de la création de sites Internet, il gère la navigation hypertextuelle et porte une attention particulière à l'ergonomie et à la convivialité de ces produits. Il prend part au choix concernant l'installation et l'exploitation des réseaux et des bases de données.

Ses compétences dans les techniques informatiques associées à de bonnes connaissances des matériels et des réseaux informatiques lui permettent également d'effectuer une veille technologique et concurrentielle pour repérer l'information innovante.

Il peut aussi participer à des actions de formation du personnel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à la rédaction de documentations techniques.

Maîtriser plusieurs langages de programmation Utiliser des technologies spécialisées telles que l'imagerie interactive

Se tenir au courant des évolutions techniques matérielles et se former aux nouveaux outils logiciels

Etre autonome, rigoureux et organisé

Avoir une sensibilité esthétique

Faire preuve de capacité d'adaptation au travail en équipe

Comprendre l'anglais technique

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans le service documentation ou informatique d'entreprises de tous secteurs.

Métiers visés : Infographiste - Développeur de site Web et multimédia - Ingénierie de documents

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

\* Enseignement général : - Environnement informatique et réseaux

- Algorithmique

- Informatique (Visual Basic)

- Techniques mathématiques

- Bases de données

- Expression française

- Anglais général et technique

- Connaissance de l'entreprise

\* Enseignement spécialisé :

- Langage et éditeur HTML

- Programmation en JavaScript

- Mise en forme des bases de données pour le Web

- Animation et intégration son/vidéo

- Traitement de l'image

\* Epreuve professionnelle de synthèse : stage en entreprise, projet technique tutoré

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur, et composé par les enseignants et les professionnels participant à la formation. La soutenance du stage s'effectue devant un jury comprenant l'encadrant de l'étudiant en milieu professionnel.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury est organisé conformément aux dispositions législatives issues de la loi de 2002 et aux règles établies par le Conseil d'Administration de l'université. Il est composé d'enseignants-chercheurs, et de professionnels extérieurs à la formation.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 juillet 1984

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**Site de l'Université : <http://www.upmc.fr> Site du Service formation permanente de l'UPMC : <http://www.fp.upmc.fr>Site de l'UFR Electronique de l'UPMC : <http://www.ufr924.jussieu.fr/licence-electronique/>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**